Zeitschrift: Eidgenössische Sängerzeitung = Revue de la Société fédérale de chant

Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein

Band: 35 (1971)

Heft: 1

Artikel: Requête à la Conférence suisse des chefs des départements

cantonaux de l'instruction publique

Autor: Diethelm, Max / Villiger, Edwin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1043764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Requête à la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique

A la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique Palais Wilson rue des Pâquis 52

1211 Genève 14

Monsieur le Président, Messieurs,

Le fait de vouloir développer la culture de la musique et du chœur suisses sur une base plus élargie, conduit obligatoirement à la question de l'incorporation graduelle du chant et de la musique scolaires dans le programme d'éducation de notre jeunesse.

La Société fédérale de chant s'adressa au début de cette année aux autres associations chorales suisses, afin de favoriser la pratique de la musique auprès de notre peuple. Les institutions les plus en vue des milieux musicaux de notre pays, et plus spécialement les commissions pédagogiques les plus représentatives, se groupèrent avec ces associations chorales. Ainsi fut fondé le 26 juin 1970 à Zurich le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école. Les institutions qui en font partie figurent sur une annexe à cette lettre.

Ce Comité prend donc la liberté d'adresser une requête à votre Conférence, dans laquelle il expose en détail l'objet de sa demande et formule quatre postulats qu'il recommande tout spécialement à votre bienveillant examen.

Les membres du bureau du Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école se feraient un plaisir si une délégation de votre Conférence pouvait se déclarer d'accord de discuter en commun notre requête, ainsi que les postulats, et de fixer les démarches ultérieures.

Le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école espère que votre Conférence prêtera toute son attention à son problème, qui est également celui des institutions qui en font partie.

Le Comité vous remercie d'avance de votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Président, Messieurs, à l'expression de sa meilleure considération.

22 décembre 1970

Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école

Max Diethelm prof. Edwin Villiger